

## MIXTA OPTIMA 25 (MO25)

## Aperçu du fonds

Banque dépositaire	Banque Lombard Odier & Cie SA
Année de lancement	Avril 1990
Monnaie	CHF
Souscription/Rachat	quotidien jusqu'à 14 h (T)
Clôture de l'exercice	30 septembre
Distribution	aucune, capitalisation
Indice de référence 1	MO25 Customised
Indice de référence 2	LPP 25 (2000)
Fortune totale	CHF 596.58 mn
Nombre de positions	33
Source	Bloomberg ISTMIXO istfunds.ch
VNI Catégorie I	CHF 2'706.69
VNI Catégorie II	CHF 2'762.04
VNI Catégorie III	CHF 2'789.38

## Gérant du fonds

Gérant du fonds	IST
Gérant du fonds dès	Avril 1990

## Souscription / Rachat

Valeur souscription	T + 2 jours
Valeur remboursement	T + 2 jours

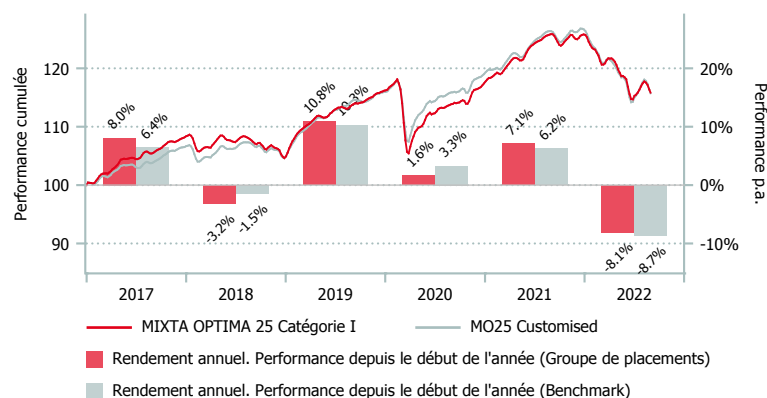
## Chiffres clés

Duration obligations CHF	5.38 années
Duration obligations ME	5.33 années
Duration pondérée	5.37 années

## Politique d'investissement

MIXTA OPTIMA 25 est un groupe de placements géré selon une stratégie active et comprenant une pondération neutre d'actions de 25% (sans les placements immobiliers). Le portefeuille détient en outre une part de 25% de placements immobiliers suisses et étrangers. Le groupe de placements est structuré comme un fonds de fonds, composé dans toute la mesure du possible de droits des groupes de placements ou parts des fonds institutionnels de l'univers IST. Des fonds tiers peuvent être utilisés pour couvrir les stratégies non disponibles sur la plateforme, ils sont soigneusement sélectionnés selon le principe « best in class ». Des fourchettes de fluctuation sont fixées pour toutes les classes d'actifs admises. Le respect des pondérations conduit à un comportement de placement anticyclique, qui devrait se traduire à long terme par un rendement plus élevé que celui obtenu avec un modèle de placement cyclique. MIXTA OPTIMA 25 satisfait aux prescriptions de la LPP (OPP 2). L'indice de référence est synthétique et composé des indices standards pour chaque classe d'actifs.

## Performance en CHF (en %, nette de frais)



	1 m.	3 m.	6 m.	1 a.	3 a.*	5 a.*	Vol. 3 a.
MO25 cat. I	-1.57	-2.45	-4.82	-8.03	0.58	1.86	6.18
MO25 cat. II	-1.56	-2.44	-4.79	-7.98	0.66	1.97	6.18
MO25 cat. III	-1.56	-2.42	-4.76	-7.93	0.71	2.02	6.18
BM 1	-1.91	-2.18	-5.04	-8.54	0.26	2.15	6.02
BM 2	-2.66	-2.96	-7.27	-12.14	-2.18	0.46	6.59

\*annualisée

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	YTD
MO25 cat. I	3.82	8.05	-3.23	10.82	1.62	7.09	-8.13
MO25 cat. II	3.95	8.19	-3.10	10.96	1.70	7.17	-8.10
MO25 cat. III	4.00	8.24	-3.05	11.02	1.75	7.22	-8.07
BM 1	2.70	6.39	-1.50	10.27	3.28	6.22	-8.73
BM 2	2.64	5.90	-2.22	8.84	2.57	3.47	-11.29

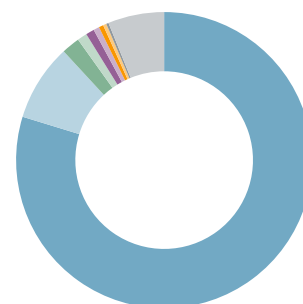
## Répartition du portefeuille (en %)

## Top 10 (en %)

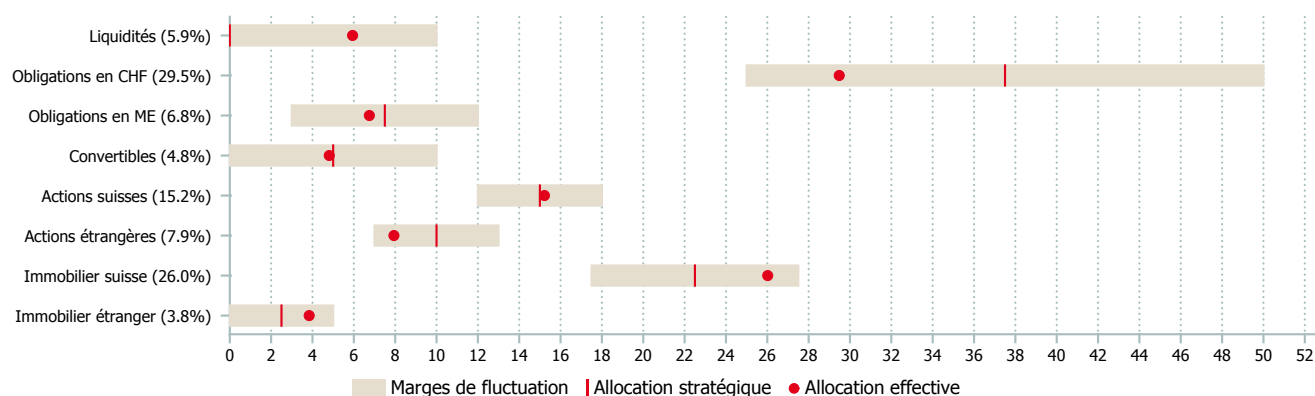
	MO25
IST Immo Invest Suisse G	22.2
IF IST Actions Suisses SPI Plus	9.4
Avadis F OB CH INLD IST	8.4
Swiss Life IF Bond CHF Foreign I-A 1	8.3
IF IST Emprunts Conv. Global HDG CHF	4.8
IST Governo Bond HDG CHF III	4.6
IF IST Global REIT	3.8
IF IST Actions Global Low Vol	3.7
IST Immo Optima Suisse III	3.1
IST2 Actions Suisses Min Var III	3.0

## Répartition monétaire (en %)

	MO25
CHF	79.7
USD	8.4
EUR	2.0
JPY	1.1
SGD	0.9
GBP	0.6
CAD	0.5
AUD	0.4
HKD	0.3
Divers	6.1



## Allocation d'actifs (en %)



## Points de repère

	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
Numéro de valeur	277.251	2.903.137	2.903.143
ISIN	CH0002772512	CH0029031371	CH0029031439
Investissement minimum en CHF	< 10 Mio.	10 - 30 Mio.	> 30 Mio.
TER KGAST/CAFP <sup>1</sup> en % p.a. au 30.09.2021	0.62	0.54	0.49
dont TER fonds cibles <sup>2</sup> en % p.a. au 30.09.2021	0.37	0.37	0.37
ex-ante TER <sup>3</sup> en % p.a. au 01.10.2021	0.58	0.52	0.47
Frais achat / vente en % <sup>4</sup>	0.10/0.20	0.10/0.20	0.10/0.20

<sup>1</sup> Le ratio des charges d'exploitation TER KGAST/CAFP comprend l'entier des frais avec pour exceptions les coûts de transactions ainsi que le droit de timbre et les taxes de bourse

<sup>2</sup> Le TER fonds cibles est composé du TER de chaque fonds cible pondéré par son poids, respectivement des fonds institutionnels de IST. Le chiffre indiqué correspond à la valeur du dernier TER calculé. Il est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse dans le futur.

<sup>3</sup> Le ratio des charges d'exploitation TER ex ante inclut tous les coûts qui seront imputés au groupe de placements dans les 12 prochains mois et à situation inchangée.

<sup>4</sup> en faveur du groupe de placements

Source de données pour le benchmark: Diverse/Bloomberg